



GABON OIL COMPANY
Produire l'avenir.

Newsletter #2
Ngozo
JUILLET 2014



Remboué en ligne de mire Remise en état du site

L'aventure de Gabon Oil Company a commencé en décembre 2012 par la commercialisation des volumes de brut revenant à l'Etat.

Après la réussite d'Obangué, où nous avons produit près de 2,2 millions de barils en 2013, notre compagnie va franchir au 4^e trimestre de cette année un nouveau palier en mettant en production un champ pétrolier gabonais abandonné depuis 2009.



Le projet Remboué est consécutif à la signature du CEPP* avec la République Gabonaise en décembre 2012. Nous avons ainsi élaboré une stratégie de redéveloppement de ce champ avec pour objectif une remise en production rapide, c'est-à-dire dans les deux ans.

En tant que société responsable et conformément à notre politique environnementale, GOC a débuté ses travaux par une importante phase de démantèlement des installations vétustes ainsi qu'un nettoyage des pollutions trouvées sur le site.

Au final l'ensemble de ces travaux nécessaires en vue de restaurer le site et de préparer la remise en service du champ pétrolier selon les standards internationaux, ont duré trois mois et ont coûté près de 600 millions de francs CFA.

La remise en production de Remboué au 4^e trimestre 2014 nous permettra de démontrer que nous sommes le partenaire idéal de l'Etat dans la valorisation des champs pétroliers dont les réserves récupérables sont estimées à environ 10 millions de barils.

CEPP* Contrat d'Exploration et de Partage de Production :
contrat pétrolier signé entre la compagnie et l'Etat.

Milko Moussirou
Directeur des actifs en production

➤ Remboué Travaux de démantèlement achevés et approuvés



Entretien avec Victor Mouwoyi-Mangongo

Responsable des opérations

Pourquoi entreprendre des travaux de démantèlement alors que le site de la Remboué ne produit pas encore ?

Les travaux qui viennent d'être réalisés étaient absolument nécessaires. Il faut rappeler que sur le champ de Remboué des opérateurs ont été présents et ont produit pendant plusieurs années avant de quitter le site en 2009, au moment où l'exploitation de ce champ ne leur paraissait plus économiquement viable.



Aujourd'hui en arrivant sur ce site avec un nouveau contrat et l'ambitieux objectif de rendre les barils produits rentables, nous nous retrouvons face à un historique d'exploitation important. Il y a un aspect positif : l'expérience passée nous permet de comprendre les difficultés auxquelles nos prédécesseurs ont été confrontés et comment ils les ont résolues.



Mais il y a malheureusement aussi un côté négatif : la plupart des installations techniques nécessaires à l'exploitation ont été laissées sur place ; avec le temps elle se sont fortement détériorées au point de ne plus être utilisables. Au point qu'aujourd'hui elles ne sont plus conformes aux règles actuelles de sécurité opérationnelle. Ainsi certaines représentent ainsi un véritable danger pour les équipes comme pour l'environnement. A ce sujet, les dégâts sur l'environnement sont souvent les plus pernicioeux : quand il s'agit de pollution en surface nous pouvons intervenir rapidement, enlever voire réhabiliter les sols imbibés d'huile. Une pollution souterraine est moins visible et demande toujours des analyses et des travaux complémentaires plus coûteux.

Par ailleurs, actuellement nous ne générons aucun revenu sur ce champ car la production n'est pas encore remise en service. Idéalement ces travaux auraient dû être couverts par la RES (cf. encart) exigibles aux opérateurs qui nous ont précédés.

Pour résumer, les installations qui étaient présentes gênaient l'avancement du projet et la mise en place des nouveaux équipements dimensionnés. Il était donc impératif de remettre en état l'ensemble du site avant de pouvoir envisager sereinement le démarrage de la production d'ici à la fin de l'année 2014.

En quoi consistaient plus précisément les travaux de démantèlement effectués ?

Nous avons un double objectif : rendre le site utilisable et réparer les dégâts issus de l'exploitation antérieure. Notre plan de démantèlement, qui a d'ailleurs été présenté à la Direction générale des Hydrocarbures (DGH) et à la Direction générale de l'Environnement (DGE) prévoit une intervention phasée. Les deux premières phases que nous venons d'achever, elles sont d'ailleurs validées par ces deux entités ministérielles, comprenaient donc prioritairement le démantèlement des installations de surface et aussi l'ensemble des tuyaux et réseau de pipelines plus ou moins enfouis se trouvant dans le périmètre de la future exploitation. Nous y avons travaillé pendant plus de 6 semaines avec une mobilisation maximale de 54 personnes. Le coût total de cette intervention est substantiel avec plus de 600 millions de francs CFA dépensés.

Il faut noter qu'une troisième phase est également prévue. Elle englobe la partie liée au stockage et à l'export de la production. Cette partie est sensible compte tenu de la taille des équipements abandonnés et des risques liés à la proximité avec la rivière. Cette phase 3 requiert donc des moyens logistiques spécifiques. Elle peut être réalisée dans un second temps dans la mesure où elle n'intervient pas dans le périmètre d'exploitation futur. Toutefois notre intention est bien de la conduire car elle fait partie intégrante du plan de démantèlement validé.



Comment se programme un démantèlement réussi ?

C'est un travail d'équipe qui requiert de la préparation et de la collaboration. Vous voulez travailler vite mais bien car la sécurité des travaux est primordiale. L'attention que nous y avons portée nous a d'ailleurs permis de finir sans enregistrer d'accident avec arrêt de travail. Classiquement vous commencez par évaluer les risques liés à l'activité de démantèlement et l'étendue de vos travaux.



Ensuite vous mettez en place les mesures préventives et vous programmez la réalisation. Cette étape inclut la mobilisation des équipes. Le début des travaux concerne *l'inter-tagage et le flushage* des équipements à enlever, deux termes techniques qui indiquent que vous éliminez et rendez inopérant tout produit à risque contenu dans ces équipements. Ce travail est suivi par les opérations de démantèlement proprement dites. Après, vous devez encore réaliser des analyses par échantillonnage pour vérifier l'état des sols. Enfin, et c'est un point important, il est nécessaire de s'assurer d'un stockage adéquat puis d'une destruction de tout ce que vous avez démantelé.

Justement quel est le devenir des matériels et des produits retirés du site ?

Encore une fois cet aspect primordial se fait sous l'œil vigilant des autorités ministérielles compétentes, vous devez vous assurer que tout ce qui a été retiré ne sera pas disposé ailleurs avec le risque de créer une nouvelle pollution. Après les travaux de démantèlement de Remboué, la DGH et la DGE ont donc conduit un contre-inventaire avec leurs équipes pour s'assurer des quantités collectées, des possibilités éventuelles de revalorisation des matières et des matériels enlevés.



Globalement les déchets industriels et les sols pollués seront éliminés par incinération. La ferraille sera disposée selon les filières de valorisation industrielle existantes au Gabon. Pour les quantités de pétrole brut éliminées leur valorisation reste à l'étude, en dernier recours les autorités peuvent décider de les détruire par incinération.

RES : la garantie sociétale

RES : Remise en Etat des Sites

Il s'agit d'une disposition contractuelle qui oblige tout opérateur à constituer au moment de son activité d'exploitation sur un champ pétrolier des provisions financières pour réaliser les futurs travaux d'abandon du site.

Ces fonds sont placés sur des comptes bloqués que l'entreprise ne peut toucher sans l'autorisation de l'Etat. Les montants ainsi épargnés permettent de réaliser les travaux de réhabilitation du site en fin de vie de ce dernier.

La RES protège donc l'Etat dans sa volonté légitime de préserver son domaine naturel ; les champs pétroliers se situant parfois dans des zones sensibles du point de vue de l'environnement.

La RES protège aussi les opérateurs pétroliers car, par définition, en fin d'exploitation ils ne génèrent plus suffisamment de revenus pour couvrir les frais d'abandon et/ou de réhabilitation du site (risque fiscal et risque sociétal).



Photo avec les représentants de l'administration locale

Réhabilitation de la route Kougouleu-Remboué Démarrage des travaux en juillet 2014

Les équipes techniques de GOC sont aussi mobilisées pour réhabiliter la voie d'accès au site de Remboué, à partir du village Kougouleu, sur la route nationale 1.

En effet, la remise en production du champ de Remboué nécessite en parallèle l'aménagement de l'axe existant, dont la distance est de 84 kilomètres ; la finalité étant de rendre utilisable cette voie pour les camions spéciaux chargés d'évacuer en convoi la production pétrolière et ceux capables de transporter le cas échéant du matériel technique sur site.

Les travaux prévus devraient durer au minimum 4 mois. La consultation publique telle que régie par la loi a eu lieu le 22 juin 2014 au village Kougouleu, en présence à la fois des administrations concernées par le projet et des communautés locales.



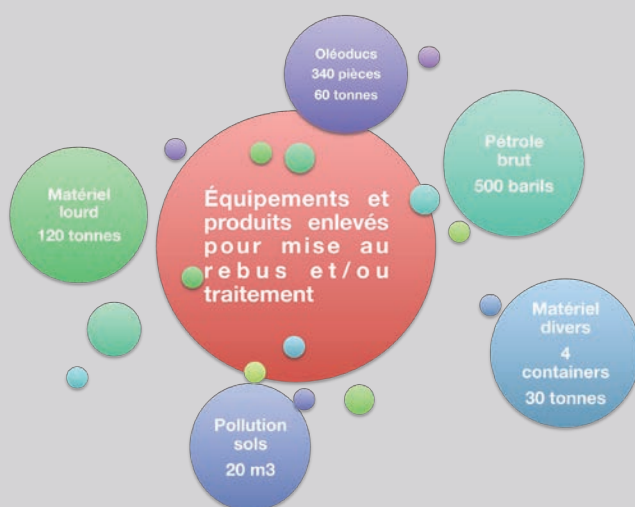
Remboué LES DATES CLÉS

- > 20 déc. 2012 [Signature du CEPP entre GOC (80%) et l'Etat (20%)
- > 8-10 nov. 2013 [Mission sur site avec la Direction Générale de l'Environnement (DGE)
- > 25 février 2014 [Comité Technique et Comité de Direction chantier démantèlement du projet Remboué.
- > 6 avril 2014 [Début des travaux de démantèlement des anciennes installations phases 1&2
- > 20 mai 2014 [Fin travaux démantèlement phases 1&2
- > Fin 2014 [Objectif remise en production du champ Remboué

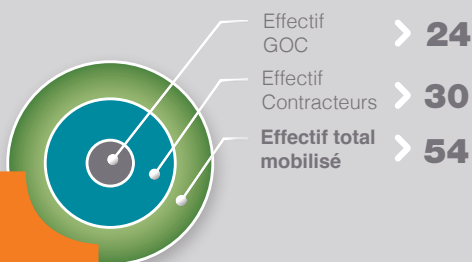
Un démantèlement en 3 phases



Données du démantèlement



Mobilisation



Effectif global 54 personnes

Mobilisation sur 6 semaines de travaux

> HSSE

137 jours de travail (préparation incluse) sans accident avec arrêt de travail, soit 0 LTI

> Coût total

600 Millions de francs CFA, soit 98,6% du budget initial



*Le site après remise en état.
A l'arrière, les puits de production du pétrole de Remboué 2014.*

